

Observatoire international des avocats en Danger (OIAD) 4, boulevard du Palais CS80420 75053 Paris Cedex 01

> Nicolas de Rivière Ambassadeur et Représentant permanent de la Frances auprès des Nations unies 245 East, 47th Street - 44th floor New York, NY, 10017 Etats-Unis

> > Email: france@franceonu.org

Paris. 10 novembre 2021

Opposition à la candidature de M. Herminio "Harry" Roque Jr. à la Commission du droit international des Nations unies.

Cher Monsieur.

L'<u>Observatoire international des avocats en danger</u> (OIAD) est une initiative du Conseil national des barreaux (France), de l'Ordre des avocats de Paris (France), du Consejo General de la Abogacía Española (Espagne) et du Consiglio Nazionale Forense (Italie). Cet Observatoire a été créé dans le but de coordonner son travail avec d'autres entités, réseaux et mécanismes qui opèrent dans le domaine de la protection des avocats en général et des avocats des droits de l'homme en particulier.

Dans la perspective des prochaines élections de la <u>Commission du droit international</u> (CDI) des Nations unies, qui auront lieu le 12 novembre, nous vous écrivons respectueusement pour vous faire part de notre préoccupation concernant la candidature de l'avocat philippin Herminio "Harry" Roque Jr. En tant que porte-parole officiel du président philippin Rodrigo Duterte, qui fait actuellement l'objet d'une enquête de la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité en raison d'exécutions extrajudiciaires et d'autres violations dans le cadre de sa prétendue "guerre contre la drogue", M. Roque a publiquement défendu et justifié les attaques contre les droits de l'homme, la justice, les procédures régulières et l'État de droit.

1



Selon les informations reçues et vérifiées, le candidat a ouvertement sapé les organes et mécanismes internationaux de responsabilisation, tels que la Cour pénale internationale, le Conseil des droits de l'homme des Nations unies et ses mandats spéciaux, et le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, en ce qui concerne les violations des droits de l'homme aux Philippines.

Il est particulièrement inquiétant que, face à l'opposition à sa candidature à la CDI de la part des avocats et des professionnels du droit aux Philippines, M. Roque ait discrédité toute personne qui s'oppose à sa candidature¹.

Pour les raisons susmentionnées, nous considérons inappropriée et inacceptable sa candidature à un organe international dont le but est de faire des études et des recommandations pour promouvoir le développement progressif du droit international et sa codification.

Le statut de la Commission du droit international des Nations Unies stipule qu'elle est composée de personnes ayant une compétence reconnue en matière de droit international. A cet égard, l'Observatoire international des avocats en danger préconise la nomination de représentants de gouvernements qui favorisent le respect du droit international, notamment de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Par conséquent, l'Observatoire International des avocats en danger (OIAD) exhorte les autorités à voter contre la candidature de M. Roque lors des prochaines élections de la Commission du droit international des Nations Unies, le 12 novembre.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à cette question.

Cordialement vôtre,

Francesco Caia / Président de l'Observatoire international des avocats en danger

¹ https://cnnphilippines.com/news/2021/11/8/roque-ilc-bid-lawyers-objection.html